



PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	5
Trois acteurs clés nécessaires aux changements	6
Notre vision	7
Notre mission	7
Notre travail en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD)	7
Objectif stratégique 1	8
Objectifs d'ici 2023	10
Exemple de réalisations	11
Objectif stratégique 2	12
Objectifs d'ici 2023	14
Exemple de réalisations	15
Objectif stratégique 3	16
Objectifs d'ici 2023	18
Exemple de réalisations	19
Les instruments stratégiques	20

AVANT-PROPOS



L'adoption d'un plan stratégique est toujours un moment crucial dans la vie d'une organisation et celui-ci est particulièrement important car il coïncide avec le dixième anniversaire du Centre pour les Droits Civils et Politiques.

L'idée qui avait prévalu à la création du Centre était de renforcer le rôle de la société civile dans la mise en œuvre du Pacte International relatif aux droits civils et politiques (PIDCP). Renforcement au niveau international lors des examens des États devant le Comité des droits de l'homme (Comité DH) mais également au niveau national dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte.

Durant ces dix ans, le Centre a travaillé et soutenu des dizaines d'associations de la société civile dans leurs efforts pour documenter les violations des droits civils et politiques. Il a en outre accompagné des défenseurs des droits de l'homme dans leur plaidoyer, ceci pour que le Comité DH reprenne à son compte les sujets de préoccupations de la société civile dans son dialogue avec les États parties.

Au fil des années, **trois grands axes** ont donné à l'engagement du Centre un caractère tout à fait unique :

I – **L'engagement au niveau national** afin d'assurer un suivi efficace une fois achevés les examens des États se déroulant à Genève. Cela pour garantir que les recommandations du Comité DH soient réellement prises en considération par les autorités nationales. Ainsi, le Centre a organisé plusieurs dizaines de visites de suivi au niveau national, invitant de nombreux membres du Comité DH à poursuivre le dialogue initié à Genève avec les autorités.

II – La volonté **d'une approche inclusive** est un autre élément clé du succès des activités du Centre. Le partenariat noué avec les défenseurs des droits de l'homme a systématiquement pour but de créer de larges coalitions d'ONG encourageant la société civile à parler d'une seule voix. De même, cette approche est systématiquement développée lors du suivi permettant de réunir autour de la table tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des recommandations : autorités, y compris les parlementaires, pouvoir judiciaire, institutions nationales des droits de l'homme et société civile.

III – Enfin, la conviction de la nécessité de **s'engager sur le long terme**. Des changements dans les politiques publiques en vue d'améliorer l'application du PIDCP prennent du temps. C'est pourquoi, dans tous ses projets, le Centre s'engage sur le long terme avec ses partenaires nationaux. Cela permet de nouer une relation particulière, tant avec les ONG nationales qu'avec les autorités.

Notre époque connaît des tensions multiples qui conduisent à de graves violations des droits humains. Les pays où le respect des droits civils et politiques est menacé sont toujours plus nombreux. Face à ce reflux sans précédent, les droits garantis par le PIDCP doivent être défendus coûte que coûte, tant ils représentent le socle de nos civilisations. Garants de ces droits, les mécanismes onusiens se doivent d'être protégés et renforcés tout en travaillant de concert avec la société civile. Ces défis rendent le rôle du Centre plus que jamais crucial et son existence impérieuse.

Ce plan stratégique est le fruit d'un long processus mené par l'équipe du Centre, ceci avec l'appui de son Conseil. Il a été formellement approuvé lors de l'Assemblée Générale du Centre, le 21 décembre 2018.

Victor Rodriguez-Rescia
Président

Patrick Mutzenberg
Directeur

TROIS ACTEURS CLÉS NÉCESSAIRES AUX CHANGEMENTS

Le plan stratégique 2019-2023 a été développé autour d'objectifs stratégiques impliquant trois acteurs clés nécessaires aux changements :

1. La société civile

L'engagement auprès des défenseurs des droits de l'homme continuera d'être au cœur de l'action du Centre durant ces prochaines années. **Notre soutien – dans la durée – doit permettre de développer une approche globale de plaidoyer en faveur de la protection des droits civils et politiques.** Cela tant auprès du Comité DH que des autres mécanismes internationaux de protection des droits de l'homme ou au niveau national.

.....

2. Les autorités nationales

C'est sur les autorités nationales que repose la principale responsabilité de garantir le respect des droits civils et politiques. **C'est pourquoi, le Centre continuera à jouer un rôle clé pour rappeler aux États leurs obligations et les accompagner dans les changements nécessaires.** Notre ambition est de développer notre expertise d'appui aux États n'ayant pas encore ratifié le PIDCP et de renforcer notre coopération avec les États parties dans leurs efforts pour mettre en œuvre les recommandations du Comité DH. L'approche inclusive qui fait le succès du Centre doit encore être renforcée afin de **créer des espaces de dialogue entre les autorités et les acteurs de la société civile**, initiative qui est devenue cruciale alors même que les garanties et libertés fondamentales ne cessent d'être réduites.

.....

3. Les mécanismes conventionnels et en particulier le Comité DH

Enfin, notre plan stratégique prévoit une collaboration toujours plus importante avec les mécanismes conventionnels, et notamment le Comité DH. **Ceci afin de leur permettre d'exercer pleinement leur mandat et répondre au mieux aux nombreux défis actuels.** Le Centre continuera à apporter son expertise au Comité DH sur des thématiques sur lesquelles il s'engage depuis plusieurs années, comme la question de la corruption. Par ailleurs, le Centre entend s'engager de manière plus importante sur le processus des élections des membres des Comités, ceci afin de renforcer son expertise, sa diversité géographique et l'égalité de genre.

.....

NOTRE VISION

Un monde où les droits civils et politiques sont protégés, respectés et appliqués pour tous, sans discrimination.

.....

NOTRE MISSION

Contribuer à la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques en apportant un soutien à la société civile et en reliant les principaux acteurs engagés pour mettre en œuvre les recommandations du Comité DH au niveau national.

.....

NOTRE TRAVAIL EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Notre plan stratégique a pour but **de contribuer à la réalisation de plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD)** et notamment les points suivants :

Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes en autonomisant les femmes et les filles.

Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

Objectif 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.



OBJECTIF STRATÉGIQUE 1

Renforcer et soutenir les efforts de la société civile pour la protection des droits civils et politiques

Le Centre a pour mandat fondamental de veiller à ce que les défenseurs des droits de l'homme qui luttent en faveur du respect des droits civils et politiques au niveau national puissent véritablement collaborer avec les mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies, en particulier le Comité DH, et ceci conformément aux objectifs de développement durable (ODD) 5 et 17.6. En dix ans, le Centre a développé son engagement au travers de consultations nationales inclusives et du renforcement des capacités permettant aux défenseurs de développer des stratégies de plaidoyer et de fournir des informations fiables et précises au Comité DH. Le Centre est maintenant en mesure de développer un processus de plaidoyer holistique afin d'assurer que les préoccupations du Comité DH soient pleinement intégrées aux travaux des autres mécanismes onusiens de protection des droits humains.



Atelier sur le PIDCP organisé à Beyrouth - Liban avant la révision du Comité DH - Décembre 2017.

Accroître la capacité de la société civile à fournir des informations de qualité au Comité DH



Le Centre continuera à renforcer les capacités de la société civile des pays examinés par le Comité DH et soutiendra leurs efforts de plaidoyer pour faire part de ses préoccupations au Comité. Ce faisant, le Centre encourage la société civile à travailler en coalition et à produire des rapports conjoints sur la société civile. À cette fin, le Centre mobilise les acteurs de la société civile le plus tôt possible en leur fournissant des informations clés sur l'engagement stratégique avec le Comité DH.

Faciliter l'interaction directe entre la société civile et le Comité DH



Le Centre continuera d'être la principale passerelle entre la société civile et le Comité DH en coordonnant les réunions formelles et informelles réservées à la société civile. En ce qui concerne les pays prioritaires, le Centre soutiendra le voyage des défenseurs des droits de l'homme à Genève et l'appui de ces derniers tout au long de l'examen devant le Comité.

Développer une utilisation plus holistique des mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies



Le Centre renforcera les capacités et soutiendra les efforts de la société civile dans le suivi à long terme et l'évaluation efficace de la mise en œuvre de toutes les recommandations formulées par le Comité DH, au niveau national, en vue d'apporter des changements tangibles et durables sur le terrain. D'autres mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies seront utilisés de manière plus systématique et globale pour améliorer la mise en œuvre des recommandations du Comité DH, par exemple dans le cadre des examens du pays concerné par d'autres organes de suivi des traités de l'ONU et de l'EPU.

Objectifs d'ici 2023



Consultation des OSC et des INDH à Kinshasa - RDC sur le suivi des recommandations du Comité DH - Novembre 2018.

1.

Organiser 24 consultations nationales dans des pays prioritaires pour soutenir les coalitions ou les réseaux de la société civile se préparant à l'examen devant le Comité DH.

2.

Contribuer aux recherches et à la rédaction de 24 rapports conjoints sur des questions clés relevant du PIDCP, selon les priorités de la société civile.

3.

Maintenir et optimiser le système d'enregistrement en ligne pour la participation de la société civile à la session du Comité DH.

4.

Faciliter la participation de 48 défenseurs des droits de l'homme provenant de pays prioritaires aux sessions du Comité DH à Genève.

5.

Coordonner la participation de la société civile aux sessions du Comité DH pour tous les pays examinés, y compris la participation à distance par vidéo conférences.

6.

Promouvoir les activités de suivi de la société civile dans 24 pays cibles, y compris l'établissement de rapports de suivi et l'élaboration de plans d'action ou de feuilles de route, pour un engagement systématique et à long terme.

7.

Produire et soumettre des rapports ou des notes de synthèse pour l'examen de 12 pays prioritaires par d'autres organes de suivi des traités de l'ONU ou dans le cadre de l'EPU.

Exemple de réalisations

Entre 2016 et 2018, le Centre a organisé **17 consultations nationales d'ONG** (Rwanda, Namibie, Ghana (2), Burkina Faso, Jamaïque, Bangladesh (2), Thaïlande, Honduras, Madagascar, Swaziland, Cameroun, République démocratique du Congo, Algérie, Libéria, Tadjikistan, Vietnam et Liban) réunissant **plus de 350 défenseurs des droits de l'homme**. Chaque consultation a abouti à la présentation d'un rapport sur les principales questions relevant du PIDCP, cosigné par une coalition d'ONG, contribuant ainsi efficacement à l'examen effectué par le Comité DH.

Durant la même période, le Centre a également **facilité la participation de 32 défenseurs des droits de l'homme** de Namibie, du Rwanda, du Burkina Faso, du Ghana, de Jamaïque, du Bangladesh, du Honduras, de Madagascar, du Swaziland, du Cameroun, de la République démocratique du Congo, du Libéria et du Liban et **coordonné la participation de plus de 593 défenseurs des droits de l'homme** de tous les pays examinés pour assurer l'optimisation du temps, rationaliser les préoccupations des ONG et mettre clairement en évidence les principaux problèmes liés aux droits de l'homme dans chaque pays examiné.



Consultation des OSC à Ouagadougou - Burkina Faso sur le suivi des recommandations du Comité DH - Mai 2018.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2

Accroître la ratification et renforcer la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques

En décembre 2018, 25 États membres des Nations Unies n'avaient pas encore ratifié le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Conscient qu'il s'agit d'un processus que les autorités inscrivent dans la durée, le Centre continuera de soutenir les efforts en vue de la ratification ou l'adhésion au PIDCP. Le processus, récemment engagé par le Centre au Myanmar dans cette optique, sera renforcé et reproduit dans d'autres pays n'ayant pas encore adhéré au PIDCP. Pour les États Parties récemment examinés, le Centre a concentré l'essentiel de ses efforts sur la mise en œuvre des recommandations du Comité DH et son impact sur le terrain. Nous sommes convaincus que cet objectif peut être atteint par une sensibilisation renforcée aux préoccupations du Comité DH, une prise de conscience collective et un dialogue constructif avec les autorités Étatiques. Cette approche doit permettre de trouver des mesures concrètes pour améliorer la mise en œuvre du Pacte, conformément aux objectifs de développement durable (ODD)16, 17.16 et 17.17.



Consultation avec le Ministère des Affaires Étrangères du Myanmar sur le processus de ratification du PIDCP - Décembre 2017.

Contribuer à la ratification du PIDCP et de ses deux protocoles facultatifs



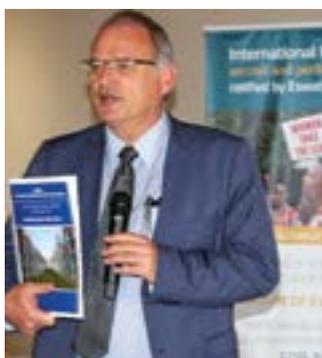
Considérant que la ratification du traité est un processus à long terme qui nécessite une approche stratégique, un dialogue approfondi et constructif avec les acteurs gouvernementaux concernés, le Centre se concentrera sur un nombre limité d'États prioritaires et fournira une expertise juridique et des conseils techniques aux acteurs gouvernementaux, incluant les parlementaires. Cette approche sera associée à la sensibilisation des autres acteurs clés tels que la société civile et à la production d'outils pédagogiques.

Accroître la visibilité des recommandations du Comité DH aux niveaux national et international



Le Centre continuera à mener, en partenariat avec les acteurs nationaux, diverses activités innovantes de sensibilisation aux recommandations du Comité DH. Les visites de haut niveau dans les pays prioritaires avec les membres du Comité constituent l'élément principal de cette activité, laquelle permet la poursuite du dialogue engagé lors de l'examen à Genève. Sur la base des besoins et des défis identifiés au niveau national, le Centre animera également des réunions d'experts, des ateliers ou des conférences sur des questions pertinentes en lien avec les recommandations du Comité DH. Le Centre s'engagera également pour la traduction et la diffusion des recommandations du Comité DH ainsi que pour l'élaboration de matériel de sensibilisation (brochures, affiches, clips vidéo) et l'organisation d'événements publics.

Créer un espace de dialogue national



Le Centre contribuera à favoriser le dialogue entre les acteurs nationaux notamment les autorités, les INDH et la société civile, ceci afin d'évaluer et améliorer régulièrement la mise en œuvre des recommandations du Comité. Ce faisant, le Centre sera directement associé à l'organisation de réunions et d'ateliers multilatéraux. Dans les pays où un tel dialogue multilatéral n'est pas possible, des réunions alternatives (par exemple bilatérales) seront organisées à l'intention de l'un ou de plusieurs acteurs clés.

Objectifs d'ici 2023



Réunion avec le Ministère de la Justice du Burkina Faso pour examiner la mise en œuvre des recommandations du Comité DH - Septembre 2017.

1. Initier ou poursuivre un engagement à long terme avec quatre États prioritaires pour ratifier le PIDCP.
2. Produire un aperçu et une analyse des recommandations du Comité DH et de l'évaluation de suivi correspondante pour tous les États examinés.
3. Produire du matériel de sensibilisation (vidéos et affiches, traduction des recommandations du Comité DH) pour 24 États prioritaires.
4. Organiser des visites de haut niveau dans 24 pays prioritaires, avec des membres du Comité DH.
5. Organiser 24 réunions multipartites pour un dialogue continu sur la mise en œuvre des recommandations du Comité DH.
6. Fournir une expertise aux acteurs clés dans 12 pays cibles, notamment par le biais d'ateliers ou de publications, sur certaines thématiques liées aux questions soulevées par le Comité DH.
7. Mettre à jour et développer davantage notre base de données de jurisprudences et produire des analyses sur la jurisprudence du Comité DH.

Exemple de réalisations

Le Centre est la seule organisation à effectuer régulièrement des visites de suivi avec des membres du Comité DH et possède une vaste expérience dans l'organisation de ces visites. Entre 2016 et 2018, le Centre a organisé **18 visites de pays de haut niveau** (Équateur (2), Madagascar, Libéria, Thaïlande, République démocratique du Congo, Swaziland, Bénin (2), Haïti, Namibie, Rwanda, Ghana (2), Kazakhstan (2) et Jamaïque (2)). Toutes ces visites comprenaient des réunions avec des autorités nationales de haut niveau, la société civile, des institutions nationales des droits de l'homme, des diplomates et des journalistes pour discuter de la mise en œuvre des recommandations prioritaires du Comité DH. Les visites ont également

permis de sensibiliser le grand public aux recommandations du Comité.

Le Centre a **organisé avec succès des réunions multipartites dans divers pays afin de promouvoir un dialogue** sur la mise en œuvre des recommandations du Comité des droits de l'homme. Par exemple, **au Eswatini (anciennement Swaziland)**, en coopération avec notre partenaire national COSPE et l'INDH, le Centre a organisé une table ronde en novembre 2018 avec un membre du Comité DH, et de nombreux acteurs clés (Ministère de la Justice, Bureau du Premier ministre, Bureau du procureur général, Division de la police, Services pénitentiaires, Unité anti-corruption, Communauté diplomatique, organisations internationales telles que le PNUD et la société civile).



Table ronde avec les OSC et les autorités nationales à Lomé - Togo - Février 2018.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3

Contribuer au renforcement des travaux du comité des droits de l'homme

En tant que mécanisme destiné à assurer la mise en œuvre effective du PIDCP, le Comité DH se doit de fournir un travail d'excellence, devant être plus que jamais soutenu. Si les méthodes de travail du Comité DH ont beaucoup évolué, certains domaines peuvent encore être renforcés. Il en est ainsi notamment de la transparence des élections des membres du Comité DH ou des espaces de dialogue entre la société civile et le Comité qui doivent être préservés et développés afin de garantir la qualité de l'examen. Le Centre a, en outre, relevé que le Comité DH ne bénéficie pas toujours d'informations lui permettant d'aborder les nouveaux défis posés par l'évolution de notre société et leurs conséquences sur l'application du PIDCP. Dans ce contexte, le Centre a développé un travail d'expertise sur les questions de la corruption et son impact négatif sur la jouissance des droits civils et politiques, ceci conformément aux ODD 16.4, 16.5 et 16.6. De même le Centre entend développer son expertise relative aux normes et pratiques internationales en matière d'élections justes et équitables, conformément à l'article 25 du PIDCP en lien avec l'ODD 16.7.



Le Comité DH en session au Palais Wilson - Genève - Mars 2018.

Améliorer le contrôle et la transparence des élections des membres du comité DH



La composition du comité DH est un facteur majeur qui influe sur la qualité de son travail et, en définitive, sur sa légitimité. Le Centre sensibilisera davantage les États parties sur la nécessité de garantir un processus électoral transparent afin de veiller à ce que les principes d'indépendance, de compétence, de répartition géographique équitable et d'égalité entre les sexes énoncés dans le PIDCP soient pleinement respectés. Les campagnes et le suivi des élections se dérouleront en étroite coopération avec le réseau TB-Net.

Renforcer la participation significative de la société civile aux travaux du comité des droits de l'homme



Le Centre poursuivra ses efforts entrepris de longue date pour assurer une participation effective de la société civile aux travaux du Comité, notamment en utilisant les nouvelles technologies de communication pour les interactions entre le Comité et les défenseurs de droits de l'homme qui ne peuvent se rendre à Genève. Les préoccupations de sécurité et la protection contre les représailles à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme sont une priorité essentielle pour le Centre. A ce titre, nous renforcerons la coopération avec le Point Focal du Comité sur les représailles, afin d'en éviter tout risque, à l'encontre des défenseurs, une fois rentrés chez eux suite à leur engagement auprès du Comité DH.

Contribuer à l'enrichissement des conclusions du Comité DH sur des nouvelles thématiques



Le Centre continuera à développer un plaidoyer stratégique comprenant des formations et un appui juridique à la soumission de plainte sur le thème de la corruption et son impact négatif sur les droits civils et politiques. Une approche similaire sera adoptée concernant le droit de participer aux affaires publiques, thématique récemment définie par le Centre et ses partenaires nationaux comme une priorité. Parallèlement, le Centre poursuivra son activité en vue de répertorier les nouveaux enjeux liés à l'application du PIDCP dans notre monde contemporain, ceci afin de produire pour la société civile un matériel pédagogique sur les thèmes nouvellement identifiés.

Objectifs d'ici 2023

1. Diffuser, en temps opportun, les informations pertinentes pour les élections des membres du Comité DH, en 2020, et 2022, et diffuser, en étroite coopération avec TB-Net, des informations aux États parties sur les candidats concourant à ces élections.
2. Développer de nouveaux canaux de communication sécurisés pour une interaction à distance entre le Comité et les acteurs de la société civile.
3. Travailler en étroite collaboration avec le Comité DH dans le suivi systématique de toutes les allégations de représailles à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme ayant participé au Comité DH.
4. Développer un plaidoyer stratégique portant sur les thèmes de la corruption et son impact sur la jouissance des droits civils et politiques ainsi que sur le droit de participer aux affaires publiques et à des élections justes et équitables.
5. Recenser les nouvelles problématiques qui requièrent une attention particulière de la part du Comité DH et développer de nouvelles stratégies pour sensibiliser la société civile à ces nouvelles thématiques, ceci en étroite collaboration avec les membres du Comité DH.



Briefing CSO organisé par le Centre avec les membres du Comité DH - Juillet 2017.

Exemple de réalisations



Participants à la réunion d'experts sur les plaintes individuelles organisée conjointement avec l'Académie de Genève et le CRDH-Paris II - Janvier 2019.

Le Centre a mené **un plaidoyer stratégique afin que les organes conventionnels des Nations Unies et en particulier le Comité DH, soient mieux préparés à appréhender le problème de la corruption** et ses conséquences néfastes en termes de jouissance des droits de l'homme. Parmi d'autres activités de plaidoyer portant sur cette thématique, le Centre a organisé une conférence internationale sur les droits de l'homme et la corruption (février 2018) ainsi qu'une consultation d'experts afin de rédiger un guide pratique sur la corruption et les violations des droits de l'homme.

Suite à son engagement sur cette thématique, le Centre a constaté un accroissement de l'attention portée à la question de la corruption de la part **du Comité DH et d'autres organes conventionnels de l'ONU**. Par exemple, 75% des « Listes des points à traiter » et 46% des « Observations finales » adoptées par le Comité DH en 2018, abordent la question de la corruption et autres problématiques connexes. Cela tend à démontrer que cette question est devenue une préoccupation majeure du Comité DH.

LES INSTRUMENTS STRATÉGIQUES

Le succès de la mise en œuvre de la stratégie du Centre dépend des trois éléments fondamentaux suivants :

1. Engagement à long terme avec les partenaires et les acteurs clés

Le Centre considère les organisations de la société civile (OSC) et les défenseurs des droits de l'homme, en particulier au niveau local et national, comme les principaux partenaires de ses activités pour la concrétisation de sa vision et de ses missions. Pour la réalisation des objectifs stratégiques 2019-2023, le Centre travaillera en étroite collaboration avec les organisations de la société civile ainsi que les défenseurs des droits de l'homme et plaidera pour le développement de coalitions et de réseaux inclusifs. La coopération, à long terme, avec les organisations de la société civile fera systématiquement partie de notre stratégie, et sera la clé du succès de notre engagement en faveur de la mise en œuvre du PIDCP. En outre, le Centre coopérera avec des partenaires stratégiques tels que TB-Net et ses membres.



Atelier des OSC sur l'indépendance de la justice tenu à Yangon - Myanmar - Juin 2017.

L'approche inclusive développée par le Centre pour renforcer le dialogue au niveau national conduira à un engagement systématique avec un large éventail d'acteurs impliqués dans la promotion et la mise en œuvre des droits civils et politiques, notamment :

- Les membres du comité des droits de l'homme et en particulier le Rapporteur en charge du suivi des observations finales;
 - Les autorités Étatiques chargées de la mise en œuvre du PIDCP, en particulier les Mécanismes Nationaux en charge des Rapports et du Suivi (MNRs);
 - Les Parlementaires;
 - Les INDH;
- En outre, toutes les activités menées par le Centre se feront en étroite collaboration avec les agences des Nations Unies concernées, en particulier le Haut-Commissariat aux Droits de l'homme.

2. Visibilité et communication

Le Centre explorera et améliorera les moyens de communication permettant de mettre en lien les défenseurs des droits de l'homme et le Comité DH, ceci de manière systématique, de sorte que les défenseurs puissent assister aux sessions du Comité – y compris de manière virtuelle – et soient en mesure de faire entendre leur voix. L'utilisation efficace des **nouvelles technologies** nous permettra également de mieux promouvoir le travail du Comité DH et **sensibiliser davantage les acteurs clés à la nécessité de susciter débats et discussions au niveau national.**



Atelier sur le PIDCP organisé à Beyrouth - Liban avant la révision du Comité DH - Décembre 2017.

Pour chaque pays examiné par le Comité, le Centre continuera à élaborer une stratégie de communication complète pour atteindre tous les acteurs clés via les réseaux sociaux, des vidéos et autre matériel audiovisuel ou scriptural. Nous souhaitons également améliorer notre site internet, avec un contenu en français et espagnol ainsi que des outils de plaidoyer.

3. Une structure décentralisée et flexible

La structure décentralisée du Centre nous permet de rester proche de nos partenaires nationaux. **Nos bureaux régionaux d'Asie et d'Afrique occidentale, entretiennent un lien direct et régulier avec les acteurs clés.** Cette proximité nous aide à mieux appréhender les bonnes pratiques nationales et nous permet de les dupliquer dans d'autres pays. Nous prévoyons d'établir des bureaux régionaux dans d'autres zones, avec une priorité en Asie Centrale, dans la région MENA et en Amérique latine. Le bureau de Genève restera une structure flexible supervisant le travail de l'organisation et fournissant un appui opérationnel complémentaire aux bureaux régionaux et aux partenaires nationaux. Il veillera à ce que le Centre se conforme aux normes de reporting et d'audit les plus strictes.



Centre for Civil and Political Rights
(CCPR Centre)

Rue de Varembé 1, PO Box 183,
1202 Geneva (Switzerland)

Tel : +41(0)22 / 33 22 555

Email : info@ccprcentre.org

Web : www.ccprcentre.org

